



**Procès-verbal de la réunion avec la cellule de crise de la FPSE**  
Vendredi 5 Mars 2021 – 16 heures  
Zoom

**Participant.e.s :**

- Cellule de Crise : Mireille Bétrancourt (doyenne), Nathalie Delobbe (vice-doyenne SSED), Nicolas Favez (vice-doyen psycho), Marina Laganaro (vice-présidente psycho), Maëlle Le Pottier (administratrice), Olivier Maulini (vice-président SSED), Pascale Pasch-Provini (conseillère aux études)
- ADEPSY : Greta Moltrasio, Yoanna Sanchez, Daniel S. Granja, Quentin Zongo

**Sommaire :**

1. Présentation du Rapport d'enquête Automne 2020
2. Questions-réponses de l'enquête
3. Respect des directives du décanat par le corps professoral
4. La santé mentale
5. Conclusion

**1. Présentation du Rapport d'enquête d'automne 2020**

L'ADEPSY a présenté les points déterminants du rapport d'enquête automne 2020 à la cellule de crise, en se concentrant sur les parties de recommandation pour l'enseignement et la santé mentale, la partie sur les examens ayant été abordée plus en profondeur la veille avec la présidence de la section.

**2. Questions-réponses de l'enquête**

Les membres de la cellule de crise ont posé plusieurs questions méthodologiques et de fond sur les différents éléments présentés. L'enregistrement des cours a été questionné car il y avait un sentiment d'incohérence pour la cellule de crise : si les étudiants préfèrent les cours sur zoom, pourquoi vouloir aussi les enregistrements. Il leur a été répondu que les enregistrements permettent au gens n'ayant pas les conditions de suivre les cours en direct pour diverses raisons (possibilité d'interagir en direct, diminution de la solitude déjà très présente chez le corps étudiant) peuvent ainsi les rattraper à des moments plus propices, et dans un second temps ces enregistrements permettent de retravailler le cours *a posteriori* pour travailler les examens.

**3. Respect des directives du décanat par le corps professoral**

La consultation des copies a été abordée, et au-delà le respect des directives du décanat. La liberté d'enseignement du corps professoral a été soulignée et selon la cellule de crise, jamais un décanat n'a été aussi directif dans ses communications avec le corps enseignant. Il a toutefois été demandé à l'ADEPSY si elle considérait que le ton des communications devrait être plus directif. L'ADEPSY considère que ce n'est à elle de définir cela, mais qu'elle se surprend à devoir citer les communications du décanat à certains membres du corps professoral. La cellule de crise nous invite à lui reporter les cas où il y a des problèmes pour les résoudre au mieux.

#### **4. La santé mentale**

La réalisation de l'enquête est applaudie par la cellule de crise qui nous fait savoir que le rectorat félicite aussi la démarche. Il est discuté de l'activité de l'observatoire de la vie étudiante et pourquoi l'ADEPSY a senti le besoin de réaliser l'enquête. L'ADEPSY a le sentiment que c'était le moment opportun de le faire et qu'elle profiterait de l'information pour représenter au mieux les étudiant.e.x.s.

Il a aussi été abordé la santé mentale du corps professoral. Certains sont d'avis que les résultats ne seraient pas très différents. Il a aussi été mentionné qu'il était difficile de mesurer le réel impact de la pandémie car nous n'avons pas de moyen de comparaison avec l'état de la santé mentale des étudiant.e.x.s pré-pandémie. C'est alors lancé une discussion sur la santé mentale « en temps normal » des étudiant.e.x.s et certains membres de la cellule de crise soulignent que les étudiant.e.x.s sont déjà une population chez laquelle les difficultés sont dévalorisées et qu'on demande toujours plus aux jeunes.

#### **5. Conclusion**

Par peur que ce travail reste sans suite, la cellule de crise s'engage à discuter des conclusions du rapport et de la réunion et faire un retour auprès des étudiant.e.x.s sur quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la situation dans les limites de leurs compétences.